



leCotentin

MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION - N°3 - JUILLET 2018

Économie, santé et tourisme Un territoire attractif



Plage de Barneville-Carteret.



ÉCONOMIE

Les femmes entrepreneurs donnent le « la »



SANTÉ

Les internes en médecine découvrent le Cotentin



leCotentin
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

« Des sujets clés pour l'avenir de notre territoire »



Je suis heureux d'ouvrir, comme à l'accoutumée, ce nouveau numéro du magazine du Cotentin.

À l'heure où la Communauté d'agglomération achève progressivement sa mise en place, nous avons voulu donner un coup de projecteur sur trois sujets clés pour notre avenir : le développement économique, le tourisme, l'offre de santé sur le territoire.

Le Cotentin est aujourd'hui dans une bonne dynamique industrielle, qui nécessite d'être confortée et consolidée.

Nous avons de belles et nombreuses PME qui, en plus des grands donneurs d'ordre présents sur le territoire, créent de la richesse et de l'emploi, exportent et innovent.

Notre rôle est de les accompagner et de mieux les faire connaître. Ce numéro fournit quelques premières indications sur les orientations que l'agglomération envisage à cet effet.

Le tourisme est une dimension trop souvent méconnue de l'activité économique. Chacun reconnaît le potentiel inestimable du Cotentin en la matière mais aussi les retards accumulés en termes d'organisation et de promotion du territoire. Nous nous sommes fixés comme objectif de les combler en associant les professionnels concernés à la définition et la mise en œuvre d'une stratégie de développement touristique ambitieuse.

La Santé, enfin, est une préoccupation majeure de nos habitants. Alors que les « Paradis de Cherbourg » vont connaître une nouvelle édition, il nous a semblé utile de revenir sur le rôle que peut jouer l'agglomération du Cotentin pour assurer une meilleure attractivité médicale du territoire.

Bonne lecture et bon été à toutes et à tous !

Jean-Louis Valentin

Président de la Communauté d'agglomération du Cotentin

LES CHIFFRES CLÉS DU COTENTIN :

1 400 km² de superficie

220 km de côte

~185 000 habitants

132 communes

221 élus

9 Pôles de Proximité

2 Communes Nouvelles

1030 fonctionnaires territoriaux à votre service

PAGE 4

La carte d'identité du Cotentin

Son ADN, ses compétences, son organisation et ses atouts.

PAGE 9 FOCUS

Le Cotentin lance ses Plans Locaux d'Urbanisme

Zoom sur l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) : quelles aides ? Pour qui ? Pour quoi ?

PAGE 13 PROXIMITÉ

Les achats responsables : Le Cotentin s'engage

Soucieux du bien-être et de l'avenir de tous, le Cotentin s'inscrit dans l'enjeu national de l'éco responsabilité.

Précisions avec Agnès TAVARD, Conseillère déléguée à la Commande Publique

PAGE 14 SUR LE TERRAIN

Réduisons nos déchets !

Le Cotentin déploie de nombreuses actions de sensibilisation de gestion des déchets au profit des habitants !

Magazine de la Communauté d'agglomération du Cotentin (EPCI) ; **Directeur de Publication** : Jean-Louis VALENTIN, Président ; **Directrice déléguée** : Élisabeth BURNOUF, V-P en charge de la Promotion, Communication et du Conseil de Développement ; **Coordination** : Camille LEDEMENEY ; **Rédaction** : Fanny DELPEUCH, Philippe LEGUELTEL (Aprim), Catherine PIQUARD, Fanny THOUMINE ; **Conception graphique** : Agence Aprim ; **Illustrations** : Anaïs FOURRÉ ; **Crédits photos** : Jean-Michel ENAULT, Céline HERANVAL, Thierry HOUYEL, Thomas MARIE ; **Couverture** : Plage de Barneville-Carteret ; **Imprimerie** : Corlet Roto (100 000 ex) ; **Routage et distribution** : ESAT Jacques Prévert, La Poste.

Retrouvez-nous sur #leCotentin

PAGES 5-8 DOSSIER**Développement Économique : le Cotentin se démarque**

De la création d'un club RH aux côtés des grands donneurs d'ordre du territoire à « Toutes pour Elles », le Développement Economique s'active tambour battant pour soutenir les entreprises et faciliter leur implantation.

Interview de Benoît ARRIVÉ, V-P de l'agglomération du Cotentin en charge du Développement Economique et de l'Emploi.

Zoom sur HISSEO, le soutien aux projets de la filière pêche.

Coup de projecteur sur la Zone d'Activité des Costils aux Pieux.

Rencontre avec Véronique BILLY de la protection civile.

**PAGES 10-11 GRAND ANGLE****Faire du Cotentin une terre d'attractivité médicale !**

Elus et professionnels de santé s'unissent pour encourager l'accueil de nouveaux praticiens.

Interview Jacques COQUELIN, VP en charge des Équipements structurants et de la Santé.

PAGE 12 INITIATIVE**Le Conseil de Développement : la voix des habitants du Cotentin**

Le Conseil de Développement apporte le regard des habitants sur les projets d'envergure portés par l'agglomération.

Rencontre Isadora GUERRA, Responsable du Conseil de Développement de la Métropole Rouennaise.

Interview Elisabeth BURNOUF, V-P en charge de la Promotion, Communication et du Conseil de Développement.

**PAGE 15 ÉVASION****Le Cotentin hisse la grand-voile en faveur du nautisme**

Escale privilégiée pour beaucoup de navigateurs, le Cotentin déploie ses voiles en faveur du nautisme, que ce soit en accueillant de grandes courses ou en soutenant la filière.

Grand angle sur la Drheam Cup.

Interview Geneviève GOSELIN-FLEURY, V-P en charge du Tourisme du Développement et de la Promotion du Tourisme, des Actions Extérieures et des Coopérations et Présidente de la SPL.

La carte d'identité du Cotentin

Son ADN

1 439 km²
soit 14 fois la superficie
de Paris !

132 communes
2^{ème} plus grande collectivité
de France !

**278 km
de littoral,**
2^{ème} après Marseille !

187 335 habitants*

142 000 touristes
accueillis en 2016

Ses compétences

 **L'eau et
l'assainissement**

Les transports

Plus de
20 000 personnes
bénéficient
quotidiennement des
transports collectifs

 La gestion
des déchets
et l'environnement

 **Le développement
économique et l'emploi**

Son organisation

**9 Pôles
de Proximité**

**2 Communes
Nouvelles**

221 élus communautaires
1 Président **15 Vice
Présidents**
**8 Conseillers
délégués** **11 Présidents
de Commissions
de territoire**

**1 030 agents territoriaux
à votre service**

Ses atouts


1 aéroport

 **17 sites naturels
remarquables**
dont le parc Régional
des Marais du Cotentin et du Bessin


**3 Gares
maritimes**


3 Golfs

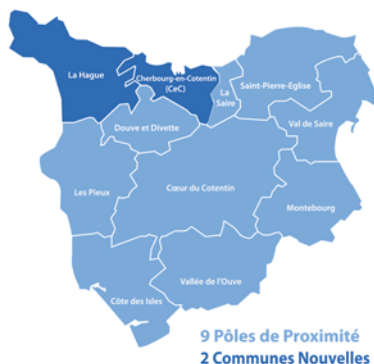
**Le label
du Pays d'Art
et d'Histoire
du Clos
du Cotentin**

 **5 plages
labellisées
Pavillon Bleu**

6 ports de plaisance
 labellisés
Pavillon Bleu 

 **Les Tours Vauban
inscrites à l'UNESCO**

* Chiffre INSEE 2017 – Population totale



**COMMUNE NOUVELLE
CHERBOURG-EN-COTENTIN**
10, Place Napoléon – BP 808
Cherbourg-Octeville
50108 CHERBOURG-EN-COTENTIN
Tél. 02.33.08.26.00

**COMMUNE NOUVELLE
LA HAGUE**
8, rue des Tohagues – BP 217
50442 BEAUMONT-HAGUE
Tél. 02.33.01.53.33

**PÔLE DE PROXIMITÉ
DU CŒUR DU COTENTIN**
Maison des Services Publics
22, rue de Poterie – BP17
50700 VALOGNES
Tél. 02.33.40.08.60

**PÔLE DE PROXIMITÉ
DE LA CÔTE DES ISLES**
15, rue de Becqueret
Z.A. du Pré-Bécouffret – B.P.137
50270 BARNEVILLE-CARTERET
Tél. 02.33.95.96.70

**PÔLE DE PROXIMITÉ
DE DOUVE ET DIVETTE**
Z.A. Le Pont
50690 MARTINVAST
Tél. 02.33.52.33.08

**PÔLE DE PROXIMITÉ
DE LA SAIRE**
Tél. 02.33.20.49.94

**PÔLE DE PROXIMITÉ
LES PIEUX**
31, route de Flamanville
50340 LES PIEUX
Tél. 02.33.87.68.00

**PÔLE DE PROXIMITÉ
DE MONTEBOURG**
16, rue du Général Leclerc
50310 MONTEBOURG
Tél. 02.33.95.41.50

**PÔLE DE PROXIMITÉ
DE SAINT-PIERRE-ÉGLISE**
9, rue de la Boularderie
50330 SAINT-PIERRE-ÉGLISE
Tél. 02.33.23.19.55

**PÔLE DE PROXIMITÉ
DU VAL DE SAIRE**
15, rue du Stade
50630 QUETTEHOU
Tél. 02.33.21.12.80

**PÔLE DE PROXIMITÉ
DE LA VALLÉE DE L'OUVE**
19, avenue Division Leclerc B.P.200
50390 SAINT-SAUVEUR-LE-VICOMTE
Tél. 02.33.41.73.56



Jean-Louis VALENTIN, Président de l'agglomération, Benoît ARRIVÉ, V-P en charge du Développement Économique et de l'Emploi et Gilbert LEPOITTEVIN, Président de la Commission de Territoire de Cherbourg-en-Cotentin, sont allés à la rencontre de Pierre BALMER, PDG des CMN (à gauche sur la photo).

Développement Économique : Le Cotentin se démarque

La Communauté d'agglomération vient d'enregistrer de bonnes nouvelles sur le front de l'emploi. Des indicateurs positifs à un moment où le Cotentin affine ses dispositifs en faveur du développement économique.

Une bonne nouvelle est tombée en avril dernier. Avec près de 6 000 projets de recrutement émis pour l'année 2018 à l'échelle du bassin d'emploi du Cotentin (soit près de 2 600 de plus qu'en 2017), le territoire de la Communauté d'agglomération du Cotentin enregistre, en proportion, la plus forte hausse de la région Normandie : 80 % par rapport à 2017, contre 25 % en moyenne dans la région. Le bassin du Nord-Cotentin regroupe ainsi, à lui seul, 6 % des intentions d'embauche régionales. Chiffré et documenté, le constat est signé par Pôle Emploi dans sa dernière enquête des besoins en main d'œuvre pour l'année 2018.

« C'est un signe de reprise économique que l'on sentait depuis plusieurs mois et les chiffres de Pôle Emploi le confirment. Cela vient valider les investissements réalisés, notamment dans les Energies Marines Renouvelables (EMR). Nous avons eu raison de prendre des risques il y a quelques années et il nous faut poursuivre nos efforts en faveur de la modernisation et de l'attractivité de notre territoire »,

se félicite Benoît Arrivé, 1^{er} Vice-Président en charge du Développement Économique et de l'Emploi.

Plus de 25 % des entreprises du bassin prévoient de recruter en 2018, c'est ainsi la 2^e plus forte progression d'embauche de la Normandie, en hausse de près de 5 points par rapport à 2017 et supérieure à la moyenne régionale (23,1 %). Dans le bassin d'emploi, près d'1/3 des projets émane d'établissements de 200 salariés ou plus. Ce qui représente plus de 1 800 intentions d'embauche, soit un potentiel d'embauches multiplié par 4 par rapport à 2017, au total, plus de 1 400 embauches supplémentaires. Les établissements de moins de 10 salariés ne sont pas à la traîne dans ce mouvement positif : ils prévoient également plus de 1 800 recrutements sur l'année 2018, leur potentiel d'embauches augmente de 356 par rapport à 2017.

Même avec des clignotants au vert, la Communauté d'agglomération du Cotentin reste mobilisée et poursuit ses actions. « Nous travaillons à la mise en place des conditions nécessaires au développement

C'est nouveau, c'est l'agglomération

Le développement économique est la première compétence dévolue à la Communauté d'agglomération. Cette dernière bénéficie, notamment, du transfert obligatoire de la totalité des Zones d'Activité et de la promotion du tourisme.

... économique, poursuit Benoît Arrivé. La création de la Communauté d'agglomération a ainsi permis de diminuer la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE), ce qui contribue aussi à l'attractivité du bassin d'emploi. »

Si les prévisions d'embauche sont à la hausse sur le territoire, encore faut-il créer les conditions d'accueil de salariés venant de l'extérieur. Et les chiffres de l'enquête de Pôle Emploi sont implacables : 50 % des embauches sont jugées difficiles à pourvoir. L'enjeu est important. « *Quand nous ne trouvons pas les compétences sur place, il nous faut effectivement répondre à la question des nouveaux arrivants*, souligne le 1^{er} Vice-Président. À nous d'accompagner l'entreprise dans sa

LE CHIFFRE

Plus de
25 %

des entreprises du bassin prévoient de recruter en 2018

recherche de nouveaux salariés. » L'idée est de proposer un accueil personnalisé pour que le postulant choisisse le Cotentin plutôt qu'un autre territoire. Emploi du conjoint, logement, garde d'enfant, sont à prendre en compte. Le volet RH (Ressources Humaines) de la cellule d'accompagnement qui existait déjà, va être éten-



Benoît Arrivé

vice-président en charge
du Développement
Économique
& de l'Emploi

« Nous avons eu raison de prendre des risques il y a quelques années en investissant. Il nous faut poursuivre nos efforts en faveur de la modernisation et de l'attractivité de notre territoire. »

Atron a fait le choix du Cotentin

L'entreprise de Cherbourg-en-Cotentin s'enracine sur le territoire.

Elle avait le choix avec de belles propositions ailleurs. Atron Metrology, filiale de CERAP (groupe ENGIE), a préféré rester sur le territoire de la Communauté d'agglomération alors que son nouvel équipement, un accélérateur d'électrons, aura, au minimum, un rayonnement national. Implantée sur Cherbourg-en-Cotentin depuis près de 10 ans (après plus de 20 ans aux côtés de l'usine de La Hague), l'entreprise a choisi d'y installer sa dernière

et imposante machine (lire le Cotentin n°2). « *Sollicités, nous avons réfléchi et opté pour rester ici. La spécificité de l'appareil aura raison des kilomètres* », sourient Daniel Asselot et Jean-Louis Mauclert, directeurs généraux de CERAP. Dénommée « Félix », la machine va permettre l'étalonnage des matériels de radioprotection mais aussi des études de vieillissement accéléré sur différents matériaux.

du à tout le territoire du Cotentin sous la forme d'un club économique constitué d'acteurs locaux (de la TPE⁽¹⁾ aux grands groupes) avec qui l'échange doit être permanent. « *L'idée est de s'aider mutuellement. Il nous faut chasser en meute, fédérer les énergies, que tout le territoire se mobilise et que les acteurs du territoire se parlent* », expose Benoît Arrivé.

⁽¹⁾ Très Petite Entreprise.



CONTACT

**Cellule d'accompagnement
des compétences extérieures**

Tél. : 02.50.79.17.57



ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

**Le goût
des autres**

Présidente départementale de la Protection civile, Véronique Billy est aussi à la tête de l'association Tremplin Services. Disponible pour les autres, elle illustre l'engagement dans le mouvement associatif.

Elle ne compte pas son temps. Présidente de la Protection civile du département de la Manche depuis 2006 et trésorière nationale depuis juin 2015 mais aussi présidente de l'association Tremplin Services, Véronique Billy a toujours choisi d'être au service des autres. « *J'avais des parents déjà engagés. J'ai un héritage de ce côté-là* », sourit-elle. Cela fera trente ans l'an prochain qu'elle a rejoint le mouvement associatif de la Protection civile. « *Je suis tombée dans le secourisme quand mes enfants sont allés à l'école. Je me suis dit que connaître les premiers gestes de secours pouvait être utile. Une section s'est ouverte à Querqueville où j'habitais, j'y suis allée* », se souvient-elle. Simple secouriste jusqu'en 1996 puis se-

Le Cotentin aux côtés des femmes entrepreneures

L'association « Toutes pour Elles - Osez entreprendre » veut aider les femmes à créer leurs entreprises.

Les femmes à l'honneur ! Pour la deuxième année, dans le cadre du Festival Femmes dans la Ville, l'association « Toutes pour Elles - Osez entreprendre » a organisé, le 20 mars dernier, un Forum dédié aux femmes et futures créatrices, à Cherbourg-en-Cotentin. À cette occasion, les prix du concours 2018 « Toutes pour Elles – Femmes entrepreneures » ont été remis ⁽¹⁾. Né à Cherbourg-en-Cotentin sous l'impulsion de quelques femmes entrepreneures, le collectif « Toutes pour Elles - Osez entreprendre ! » a plusieurs ambitions dont celles d'aider les femmes à créer leur entreprise, mais également, toucher les générations actives de demain afin de leur transmettre le goût d'entreprendre.

⁽¹⁾ La Communauté d'agglomération du Cotentin est un des partenaires financeurs, avec la ville de Cherbourg-en-Cotentin, la Caisse d'Épargne Normandie, Cerfrance et EDF.



LES LAURÉATES SONT :

Catégorie Émergence

- Lauréate : Maëva Bertrand *Évasion Esthétique*, salon esthétique itinérant (en camping car) en milieu rural, basée à Saint-Germain-de-Tournebut.
- Coup de cœur : Vanessa Ladune *Rêve et Beauté*, salon esthétique à Rauville-la-Bigot

Catégorie Création

- Lauréate : Christèle Zamprognio *BeerZ cave* à bières et cidre à Cherbourg-en-Cotentin
- Coup de cœur : Julie Frigot *Naturellement Soi*, Socio Coiffeuse à Cherbourg-en-Cotentin/ La Glacière

Catégorie Développement

- Lauréate : Camille Rousvoal *O2 Cherbourg*, services à la personne à Cherbourg-en-Cotentin
- Coup de cœur : Myriam Corbet *Myriam Corbet Web Communication*, création de sites web et community manager à Cherbourg-en-Cotentin

Catégorie Entrepreneures de Demain (< 26 ans)

- Lauréate : Sara Ghazlane *Ma DiaBox*, box mensuelle pour les personnes diabétiques, basée à CeC/Tourlaville
- Coup de cœur : Marie Hulin *Marie et Compagnie*, intervenante en médiation animale, basée à CeC/Tourlaville

créatrice départementale, la voilà désormais à la tête du mouvement, composé de 88 bénévoles et d'un salarié. Aider, secourir et former sont les trois maîtres-mots de la Protection civile. Avec leur tenue bleue et orange, les secouristes sont identifiés lors de manifestations sportives ou de festivals mais aussi lors de catastrophes quand ils viennent en aide aux sinistrés.

Sa fibre humanitaire et sociale, par le hasard d'une rencontre, lui a fait pousser la porte d'une autre association. À Tremplin Services, une structure d'insertion par l'activité économique qu'elle a rejoint en 2012, un autre engagement l'attend. « Nous venons en aide aux gens en difficulté pour les sortir de la galère, explique Véronique Billy, devenue la présidente en

2015. *Chaque année, nous épaulons plus d'une centaine de personnes à qui nous proposons quelques heures de travail par semaine, soit auprès de particuliers, soit auprès de professionnels. Une vingtaine décrochent un CDI.* » Là encore, la satisfaction d'être aux côtés de ceux qui ont besoin d'une main tendue la guide.

« De l'énergie et de la volonté »

Son emploi du temps est chargé, entre ses réunions à Paris et sa présence dans la Manche. Un vrai temps-plein au service des autres. « *Il ne faut pas le faire pour soi, c'est une association, quelle qu'elle soit, qu'on fait avancer. L'engagement, si on en a envie, on s'en donne les moyens, même en ayant des enfants* », dit-elle. Dès qu'elle le peut, la responsable revêt

l'uniforme pour être sur le terrain avec ses équipes. « *On reçoit beaucoup mais il ne faut pas s'engager dans ces mouvements pour recevoir. Si on le fait pour cela, on passe à côté de plein de choses.* » Mise en lumière dans le projet national « Red for Executive Women ⁽¹⁾ », Véronique Billy est fière d'avoir été choisie, la seule de la Protection civile, pour incarner l'engagement des femmes. « *Pour se faire sa place, il faut de l'énergie et de la volonté.* » Elle n'en manque pas.

⁽¹⁾ RED for Executive Women est un travail photographique sur des femmes qui ont réussi par force de compétences, de travail, de convictions et de persévérance à exceller dans leur domaine et à être reconnues. Elles sont 100 et posent pour l'égalité Femmes / Hommes et contre le plafond de verre.

La filière pêche lance un appel à projets

Des fonds européens sont accessibles aux professionnels des secteurs pêche et aquacole.

Est si l'avenir de la Normandie venait de la mer ? Un récent appel à projets est à regarder de très près par les professionnels de la pêche et de l'aquaculture. Doté d'1,4 million d'euros de fonds DLAL FEAMP (Développement Local par les Acteurs Locaux - Fonds Européens pour les Affaires Maritimes et la Pêche), un programme de financement européen destiné à développer des activités menées autour de la mer et du littoral de la Manche et du Calvados est accessible aux candidats locaux (ou non) désireux de développer un projet ou d'installer leur nouvelle activité sur ces côtes. Animé par « Hisséo la Normandie », association soutenue par l'agglomération dont l'objectif est le développement durable de la pêche et de l'aquaculture sur le littoral de ces deux départements, le programme est ouvert jusqu'en 2020. Avis aux porteurs de projets. Les comités de sélection attendent vos dossiers.



CONTACT

Lucie Paghent,
coordinatrice d'Hisséo la Normandie

www.hisseo-la-normandie.fr Permanence le jeudi sur
Cherbourg-en-Cotentin (sur rendez-vous uniquement) :
07 86 15 64 04 / lpl@hisseo-la-normandie.fr

Le Cotentin et l'Australie : le début d'une coopération

Les échanges avec l'Australie ont été initiés par la signature du contrat du siècle avec Naval Group pour la commande de 12 sous-marins, survenue en avril 2016.



© Naval Group

Comprenant l'importance des retombées économiques qu'engage cette contractualisation, les collectivités ont souhaité développer en synergie des partenariats avec le pays. « L'Australie est intéressée par l'implantation d'entreprises françaises. Le Cotentin doit profiter de cette opportunité pour développer ses activités, nous avons tous à y gagner ! », a souligné Benoît Arrivé, 1^{er} Vice-Président en charge du Développement Économique et de l'Emploi. Ainsi, la ville de Cherbourg-en-Cotentin a signé un ac-

cord avec la ville de Port Adelaide Enfield (Australie du Sud), et l'agglomération du Cotentin a établi, en septembre dernier, une entente avec la ville de Rockingham (Australie Occidentale). C'est à l'initiative de la CCI Ouest Normandie, que l'agglomération a pu rencontrer les entreprises locales, afin de renforcer et développer des opportunités de travail avec ce pays. Un voyage d'affaires sur place avec des entreprises de notre territoire est d'ailleurs programmé pour le 2nd semestre 2018.

Accueil d'entreprises : la ZA des Pieux sera agrandie



Zone d'Activité des Costils

La Communauté d'agglomération du Cotentin relance le projet d'extension de la Zone d'Activité des Costils (Les Pieux).

« Entreprises recherchent terrains. » Face à de nouvelles demandes de ce type, la Communauté d'agglomération du Cotentin

travaille en permanence à l'accueil de nouvelles entreprises. Si beaucoup de Zones d'Activité affichent complet, des projets sont en cours sur le territoire pour répondre au mieux aux sollicitations.

Sur le Pôle de Proximité des Pieux, le projet d'extension de 30 hectares supplémentaires de la zone d'activité des Costils, sur les communes des Pieux et de Benoîtville, a été relancé par la Communauté d'agglomération dès 2016 (il avait été envisagé dès 2003 par le Syndicat mixte du Cotentin). Le dossier est en cours de finalisation portant création de la ZAC pour fin 2018. Ensuite le volet opérationnel avec la maîtrise d'œuvre devrait intervenir dès 2019. Des travaux se-

ront ensuite engagés dès cette fin de période et se poursuivront sur 2020. La commercialisation devrait pouvoir commencer fin 2019-début 2020.

Aux Moitiers d'Allonne, les travaux sont terminés.

Au sud des Pieux cette fois, sur la commune des Moitiers d'Allonne (près de Barneville-Carteret), les travaux, d'un montant de 28 000 euros, sur la Zone d'Activité Gustave Camberton sont terminés. Conformément à l'engagement pris, la Communauté d'agglomération a repris en gestion le site qui dispose désormais de trois lots possibles.

Le Cotentin lance ses Plans Locaux d'Urbanisme

7 PLUi : 7 projets de territoire

Ce sont les documents qui vont planifier le développement de l'urbanisme sur la Communauté d'agglomération du Cotentin pour les prochaines années⁽¹⁾. De l'habitat aux Zones d'Activité en passant par les axes de circulation, il leur revient d'exprimer une volonté d'aménagement cohérent.

Appelés Plans Locaux d'Urbanisme infracommunautaires (PLUi), ces documents dont l'élaboration a été engagée par l'agglomération, recouvrent l'ensemble du territoire en 7 périmètres. Ils expriment des projets de territoires partagés et se réalisent à la fois en concertation avec la population et en collaboration avec l'ensemble des communes membres. Ce sont donc des procédures longues, se déroulant sur plusieurs années.

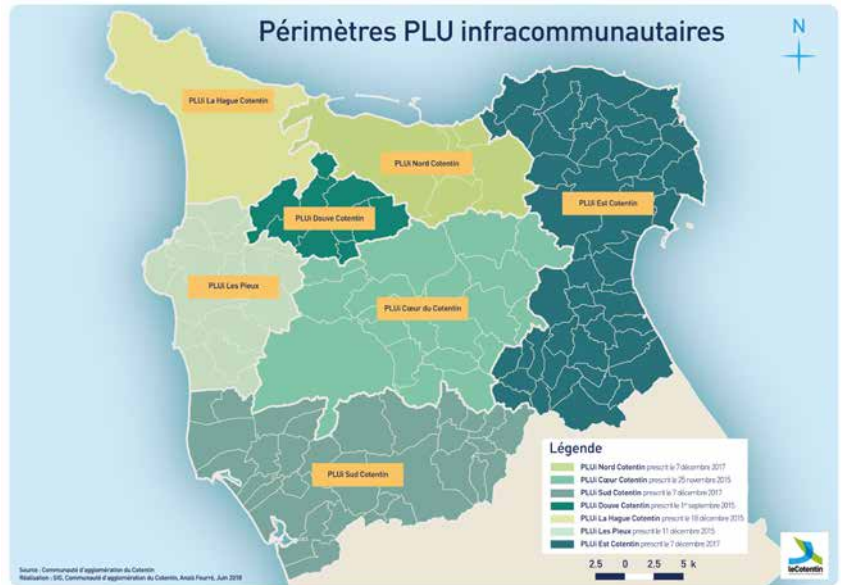
Comment participer ?

Un registre de concertation est désormais disponible à l'accueil de chaque commune, des Communes Nouvelles et des Pôles de Proximité. Il est à disposition du public pour consigner des remarques ou questions.

Un bilan de la concertation sera ensuite

établi, synthétisant l'ensemble des avis et observations émis par le public. Enfin, avant l'approbation du PLUi, une enquête publique, sous le contrôle d'un commissaire-enquêteur, se déroulera pendant un mois.

⁽¹⁾ L'agglomération du Cotentin a acquis la compétence d'élaboration de Plan Local d'Urbanisme.



C'EST QUOI UN PLUi ?

Un PLUi ou Plan Local d'Urbanisme infracommunautaire est un document de planification qui traduit un projet politique d'aménagement et de développement durable d'un territoire. Il permet de définir de manière précise le droit des sols applicable à chaque parcelle. On le dit infracommunautaire car il s'élabore à l'échelle de plusieurs communes, au sein du territoire du Cotentin.

Habitat : des aides pour la rénovation

L'amélioration de l'habitat entre désormais dans les compétences de la Communauté d'agglomération.

Sur le Pôle de Proximité du Cœur du Cotentin (19 communes sont concernées), l'Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) a été enclenchée en 2013. Prolongée jusqu'au 12 septembre 2018, elle permet d'aider les propriétaires privés à améliorer ou à réhabiliter leurs logements qu'ils soient occupés par eux-mêmes ou destinés à la location. Des aides et subventions exceptionnelles sont proposées et attribuées sous certaines conditions. Sur Cherbourg-en-Cotentin, une OPAH existe également. Sur le reste du département, un Programme d'Intérêt Général (PIG) de lutte contre la précarité énergétique est menée et couvre l'ensemble des communes de la Manche.

Qu'il s'agisse de travaux pour la rénovation

thermique du logement ou de travaux d'adaptation et d'accessibilité pour faire face à une perte d'autonomie, les conseillers du CDHAT (Centre de Développement pour l'Habitat et l'Aménagement des Territoires) sont à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches et vous informer sur l'ensemble des aides auxquelles vous pouvez prétendre pour mener à bien votre projet tant sur l'ensemble de Cherbourg-en-Cotentin que sur Cœur du Cotentin.



52, rue de l'Ancien Quai
50100 Cherbourg-en-Cotentin : 02 33 01 72 78
(du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 30)
contact@cdhat.fr - www.cdhat.fr

24 COMMUNES CONCERNÉES

Les communes bénéficiant de cette OPAH sont : Breuville, Bricquebec-en-Cotentin (Bricquebec, Les Perques, Le Valdecie, Le Vrétot, Quettetot et Saint-Martin-le-Hébert), Brix, Colomby, l'Etang-Bertrand, Huberville, Lieusaint, Magneville, Montaigu-la-Brisette, Morville, Négreville, Rauville-la-Bigot, Rocheville, Sauxemesnil, Saint-Joseph, Sottevast, Tamerville, Valognes et Yvetot-Bocage + la Commune Nouvelle de Cherbourg en Cotentin avec Tourlaville, Querqueville, Équeurdreville-Hainneville, La Glacière et Cherbourg-Octeville.



LES
PARADIS
DE
CHERBOURG

Faire du Cotentin une terre d'attractivité médicale

FACE À LA BAISSÉ DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ (généralistes, spécialistes et paramédicaux) corrélée à la recrudescence des besoins dûs au vieillissement de la population, le Cotentin doit faire face à une situation préoccupante quant à la qualité de son offre de soin.

Fort de ce constat, la Communauté d'agglomération du Cotentin a donc décidé, six mois après sa création, de prendre la compétence « Santé » afin d'impulser une véritable stratégie d'attractivité médicale. Elle entend ainsi promouvoir le territoire auprès des professionnels pour encourager leur installation, favoriser l'accès aux soins pour les habitants, coordonner les politiques de prévention et développer un réseau partenarial entre les établissements de soins, les institutionnels et les partenaires.

Une mobilisation qui ne date pas d'hier...

Initiée dès 2008 par la ville de Cherbourg-Octeville, cette dé-

marche se concrétise en 2013 par la mise en place d'un Comité de pilotage aux côtés de différents acteurs.

Suite à l'évolution du paysage institutionnel (création de la Commune Nouvelle de Cherbourg-en-Cotentin en 2016, puis de l'agglomération en 2017), le Cotentin poursuit aujourd'hui les actions engagées en portant désormais à la bonne échelle cette problématique.

Lancement d'un diagnostic de santé partagé

En parallèle, l'agglomération a confié la réalisation d'un diagnostic sur l'offre de soin au cabinet Acsantis qui a recueilli la participation de plus 500 professionnels de santé et élus.

Les Paradis de Cherbourg

Opération séduction les 29-30 juin et 1^{er} juillet

Cette année encore, les établissements hospitaliers et les collectivités du Cotentin, dont la CA du Cotentin, se mobilisent pour faire découvrir la région aux internes en médecine et ainsi leur donner envie de s'y installer à la fin de leurs études. Pour cette nouvelle édition de l'opération, baptisée « Les Paradis de Cherbourg », une centaine d'étudiants ont participé. Au programme : challenge sportifs, présentation de l'offre de soin, speed-meeting avec les praticiens, rando-découverte, etc. Un menu idéal pour « tomber en amour de cette Presqu'île ! »

Cet état des lieux sera complété par des ateliers thématiques afin d'aboutir à l'émergence d'un plan d'actions officialisé en septembre prochain.

L'agglomération : la porte d'entrée des futurs praticiens

Afin d'encourager l'installation des praticiens, l'agglomération poursuit ses deux « opérations séduction » : Les Paradis de Cherbourg (lire l'encadré) et la soirée attractivité, des temps phares destinés aux internes afin de leur présenter les atouts de la Presqu'île (établissements de soins et qualité de vie, loisirs, etc.) et qui concourent également à la mise en réseau avec les professionnels du territoire.

En parallèle, la collectivité agit en tant que facilitatrice en

« L'agglomération poursuit ses deux " opérations séduction " destinées aux internes »

épaulant l'arrivée de futurs professionnels, tous secteurs confondus. Pour ce faire, elle a mis en place une cellule d'accompagnement des compétences extérieures à laquelle les grands donneurs d'ordre du territoire sont parties prenantes. Son objectif : aider à la mobilité, à l'installation des familles et à l'employabilité du conjoint.

En définitive, l'agglomération souhaite conforter rapidement son action en faveur de l'attractivité médicale. La mise en place de dispositifs coordonnés répondant pleinement aux attentes exprimées par le territoire verra le jour à compter du second semestre et pour les 3 prochaines années.



CONTACT

Cellule d'accompagnement pour les professionnels de santé

Tél. : 02.50.79.17.57



LES CHIFFRES

67,2 %

de nos médecins ont plus de 55 ans



1 médecin pour 1 767 habitants

(1 pour 819 à l'échelle nationale)



3 questions à

Jacques Coquelin

vice-président en charge des Équipements structurants et de la Santé

« Nous sommes en alerte et mobilisés sur cette question »

Pourquoi cette prise de compétence ?

Cette compétence prise à l'échelle du Cotentin est une démarche intelligente et cohérente.

Ce n'est pas un choix politique, c'est une nécessité pour nos concitoyens. La santé est un droit universel et prioritaire. Nous sommes en alerte et mobilisés sur cette question, je ne veux plus entendre parler de désert médical. La situation est inquiétante mais pas désespérée.

Pourquoi avez-vous lancé un diagnostic local de santé ?

Il fallait bien commencer par un état des lieux. Bien connaître ce qui existe pour voir ce qui manque. Il me semblait également important de partager ce diagnostic, ses forces et ses faiblesses avec l'ensemble de nos partenaires. Nous allons poursuivre les actions qui fonctionnent bien et être force de proposition pour des dispositifs qui laisseront place, je l'espère, à l'innovation. Un véritable challenge auquel je suis très attaché !

Les clés de la réussite ?

La coopération de l'ensemble des acteurs est essentielle dans l'efficacité de nos actions.

Le Conseil de Développement : la voix des habitants du Cotentin

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU COTENTIN A DÛ, PAR LA LOI, CRÉER UN CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT.

Il s'agit d'une instance participative unique qui remplit une mission consultative. La collectivité entend ainsi soumettre ses grands projets à l'avis de la population afin de renforcer la proximité avec ses usagers et mieux répondre à leurs attentes.

De par l'étendue du territoire, le Conseil de Développement de l'agglomération est à son image, avec 170 membres bénévoles issus de la société civile (acteurs économiques et organisations socioprofessionnelles, institutionnels, organismes publics et associations). Ils représentent 85 structures différentes. Aucun élu n'y siège.

Structuré en 3 collèges distincts, le conseil est réparti en groupes de travail qui devront apporter le regard et la voix des habitants sur les projets d'envergure portés par l'agglomération : aménagement de habitat, transports, plan Climat Air Energie Territoriale... ou encore plus globalement le plan stratégique de la collectivité.



Mathieu Giovannone et Jean-Yves Desquesnes, respectivement Vice-Président et Président du conseil.

Et ailleurs...

Isadora Guerra,

Responsable du Conseil de Développement de la Métropole Rouennaise

« Une instance tellement pertinente »

« Le conseil de la métropole a vu le jour en 2015. Avoir cette expertise d'usage est un précieux recueil de propositions qui a fait évoluer nos projets. L'instance est tellement pertinente que nous avons voulu aller plus loin en créant récemment un pôle de participation à la citoyenneté pour solliciter un plus grand nombre d'habitants. »



La parole de

Elisabeth Burnouf

vice-présidente en charge de la Communication, Promotion et du Conseil de Développement

« Tout est à construire et nous avons une obligation de réussite »

« Cette instance unique de démocratie participative est pour moi une richesse. C'est le seul organe consultatif où l'agglomération donne la parole à la population. Et, il est d'autant plus important, que jusqu'à maintenant, les choses lui ont plutôt été imposées. La démarche me semble essentielle, la mission passionnante. La communication est pour moi d'utilité publique, d'autant plus pour une entité politique. Je ne siège pas au sein du conseil. Mon rôle d'élue consiste à être la passerelle entre l'instance et les élus communautaires. Je dois veiller à garantir leur liberté de parole, être à leur écoute et valoriser leurs travaux. »

Le développement des achats durables : Le Cotentin s'engage !

DEPUIS SES DÉBUTS, L'AGGLOMÉRATION DU COTENTIN SE MOBILISE POUR DÉVELOPPER UNE POLITIQUE D'ACHAT SOCIALEMENT RESPONSABLE et privilégier la notion de développement durable. Elle s'inscrit ainsi dans la continuité des actions entreprises précédemment.

Agnès Tavard, Conseillère déléguée à la Commande publique, veille avec les services communautaires à ce que chaque achat puisse être interrogé sur ses dimensions sociales et environnementales.

Les 1^{ers} fruits de cette démarche

Une attention particulière a été portée sur l'achat des produits pour l'hygiène des locaux qui sont en partie écolabellisés ; 5 voitures électriques avec prolongateurs d'autonomie à hydrogène ont été acquises et sillonnent aujourd'hui le territoire. Autre exemple : les outillages professionnels destinés aux agents font

l'objet d'un examen approfondi en termes de limitation des suremballages, de réduction des nuisances liées à la livraison, d'étiquetages et de marquages environnementaux.

Le prolongement des actions initiées

Ces achats publics durables trouvent aussi leur déclinaison dans des opérations plus emblématiques : les travaux du centre social socio-culturel de St Pierre-Eglise, contractualisés dès 2016, ont prévu la mise en œuvre d'une toiture végétalisée, au service d'une excellente isolation thermique et d'une durée de vie accrue de l'étanchéité.

Le Cotentin, en partenariat avec la Maison de l'Emploi et de la Formation (MEF) du Cotentin, prolonge également toutes les actions sociales engagées avant 2017 ; en parallèle, il initie de nouveaux projets pour lutter contre l'exclusion et faire la promotion de l'emploi.

L'agglomération déploie de nouveaux partenariats et participe de façon proactive, au niveau régional, au réseau des Acteurs Normands pour la Commande Publique Eco-Responsable. Le but ? Déployer des achats soucieux du bien-être et de l'avenir de tous.

DÉFINITION

Un achat public durable :

- intègre des dispositions en faveur de la protection ou de la mise en valeur de l'environnement, du progrès social, et favorisant le développement économique ;
- prend en compte l'intérêt de l'ensemble des parties prenantes concernées par l'acte d'achat ;
- permet de réaliser des économies « intelligentes » au plus près du besoin et incitant à la sobriété en termes d'énergie et de ressources ;
- intègre toutes les étapes du marché et de la vie du produit ou de la prestation.

Source : Ministère de la Transition écologique et solidaire



L'équipe de la restauration scolaire, en compagnie de Johan DENIAUX, Président de la Commission de Territoire des Pieux

VIVE LES CIRCUITS COURTS !

Cerise sur le gâteau : le service de la restauration scolaire du Pôle de Proximité des Pieux, qui privilégie depuis de nombreuses années les achats de denrées en circuits courts, vient d'être récompensé le 7 février dernier pour son menu « Douceur printanière dans le pré normand » face à 60 autres établissements de Normandie lors d'un concours culinaire organisé par le Département et la Région.

La parole de



Agnes TAVARD
Conseillère déléguée à la Commande publique

« Un des objectifs de l'Etat à l'horizon 2020 est d'atteindre 30% de marchés avec une clause environnementale. Nous souhaitons nous inscrire pleinement dans cette dynamique ! »

Réduisons nos déchets dans le Cotentin

FACE À L'AUGMENTATION DES DÉCHETS MÉNAGERS, l'agglomération du Cotentin, aujourd'hui compétente en matière de gestion des déchets et d'environnement, s'implique dans le déploiement de nombreuses actions de sensibilisation au profit des habitants.



Les ambassadeurs du tri réalisent tout au long de l'année un travail de sensibilisation auprès des usagers

Sur l'année 2017, plus de 42 200 tonnes de déchets biodégradables (pelouse, épluchures, etc.), soit environ 220 Kg par habitants, ont été traités par la collectivité (26 500 tonnes en déchèterie et 15 700 tonnes en collecte ménagère). Plusieurs astuces du quotidien permettent de limiter de manière significative ce résultat.

Adoptons le compostage

Marc de café, branchage, tonte ou épluchures de légumes, sont encore trop souvent considérés comme des déchets, alors qu'avec un peu de patience, ils peuvent devenir des produits bénéfiques pour vos plantes et potagers en les trans-

formant en compost. À ce jour, plus de 6 700 foyers ont bénéficié de tarifs préférentiels pour obtenir un composteur individuel. Cet avantage, aujourd'hui disponible partiellement sur le territoire de l'agglomération, sera prochainement étendu à l'ensemble du Cotentin.

LE CHIFFRE

93 kg/an

c'est la quantité de déchets qu'un foyer peut réduire en pratiquant le compostage !

Les gestes de tri au quotidien

Pour les déchets qui ne peuvent être valorisés à votre domicile, le tri est un geste essentiel permettant notamment aux industriels de développer leurs produits à partir de matières premières de qualité. Depuis le 1^{er} janvier 2018, l'agglomération arbore les mêmes procédures de tri sur l'ensemble du territoire. Ainsi, sur les Pôles du Cœur du Cotentin et de La Saire, il n'est plus nécessaire de différencier les cartons des emballages plastifiés, comme il était alors d'usage. Cette modi-

PROTÉGEONS NOTRE ENVIRONNEMENT !

Les lingettes ou produits d'hygiène (préservatifs, couches, coton-tige, etc.), qu'ils soient biodégradables ou non, ne disparaissent pas lorsqu'on les dépose dans les toilettes. Ces déchets s'accrochent aux aspérités des canalisations et créent des bouchons et autres obstacles empêchant l'écoulement des eaux usées.

Résultat ?

- les WC débordent ;
- les canalisations s'usent plus rapidement ;
- une facturation de service peut être nécessaire ;
- la qualité des eaux de baignade et de rivière diminue.

Corrigeons nos mauvaises habitudes et préservons notre environnement !

fication permet de simplifier les gestes de tri, mais également d'harmoniser les méthodes sur l'ensemble du territoire du Cotentin.

SUR CHERBOURG-EN-COTENTIN

Des composteurs collectifs sont à votre disposition :

- Square du Nouveau Monde ;
- Rue des Fossés ;
- Résidence de l'Atlantique ;
- Les incroyables comestibles (association Colibri) – Ancien Hôpital Maritime ;
- Jardin partagé à côté de l'Église St-Paul ;
- Parc Emmanuel Liais.

DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Des composteurs ont vu le jour dans de nombreux restaurants scolaires des écoles maternelles, primaires et lycées de :

- la commune de Cherbourg-en-Cotentin (9 composteurs) ;
- le Pôle de Proximité du Cœur du Cotentin (11 composteurs) ;
- le Pôle de Proximité des Pieux (4 composteurs).

Véritables ambassadeurs au sein de leur famille, la sensibilisation des enfants aux gestes éco-citoyens est primordiale.



Pavillon de compostage



Le Cotentin hisse la grand-voile en faveur de la filière nautique

LE COTENTIN, BALAYÉ PAR VENTS ET MARÉES SUR SES TROIS FAÇADES, est une terre d'accueil d'excellence pour les activités et grands événements nautiques. Un atout indéniable pour développer son attractivité et en faire un important vecteur d'économie locale attendu par les professionnels.

Forte de cette spécificité, l'agglomération désire encourager la filière voile et les activités nautiques et entend ainsi apporter son concours à différentes initiatives organisées sur son territoire et plus largement à l'échelle de la Manche. Le littoral, la mer et les sports nautiques sont des atouts indéniables pour l'attractivité du Cotentin. L'agglomération souhaite donc les placer au cœur de sa stratégie de développement touristique.

La Drheam Cup Destination Cotentin une porte d'entrée sur la Presqu'île

Lancée en 2016 par Jacques Civilise, amoureux du Cotentin, la Drheam Cup est une compétition nautique de haut niveau qui se veut être à la fois un grand moment de dépassement de soi, de partage et de fête ouverte à tous. Cette course qui prendra son départ à la Trinité-sur-mer le lundi 23 juillet 2018, est attendue dans la grande rade de Cherbourg-en-Cotentin du 25 au 29 juillet.

LES AUTRES RENDEZ-VOUS

- Le Tour des Ports de la Manche du 8 au 13 juillet avec une centaine de navires venant du grand-ouest et d'outre-manche. Pour connaître les escales : www.tourdesports50.fr
- Le Tour de France à la voile, qui fera étape cette année à Barneville-Carteret, les 12 et 13 juillet prochains.
- Les Championnats du monde de voile universitaire qui se dérouleront du 1^{er} au 5 septembre dans la rade de Cherbourg-en-Cotentin pour lesquels l'agglomération s'est engagée aux côtés de la ville pour concourir à l'accueil de cet événement.

Le spectacle promet d'être grandiose

Une grande partie de la flotte présente à Cherbourg-en-Cotentin prendra la ligne de départ de la mythique course du Rhum le 4 novembre prochain, de beaux bateaux seront à admirer depuis les pontons cherbourgeois.

Et les rencontres fabuleuses

Parmi les professionnels des courses au large attendus : Lalou Roucayrol, vainqueur toute classe ou encore Lionel Lemonchois avec sur son trimaran « Prince de Bretagne »... Sans oublier les skippers locaux avec Louis Duc, Miranda Merron ou encore Marc Lepesqueux, tous trois sur des Class 40. Une première étape avant de larguer les amarres à la Route du Rhum 2018.

Dans sa volonté d'apporter une identité maritime, d'animer et soutenir, l'agglomération apporte son concours à la ville de Cherbourg-en-Cotentin, organisateur de l'étape finale. La Drheam Cup ambitionne de s'inviter sur le territoire Cotentinois tous les deux ans et devenir ainsi une épreuve de référence après les transocéaniques comme Le Vendée Globe ou encore La transat Jacques Vabre.

Des événements et des centres de formations aux pratiques nautiques ouverts à tous et pour tous les niveaux.

Le Cotentin compte 14 bases nautiques qui permettent des pratiques allant de la découverte au perfectionnement sportif. Ces sites recensés www.cotentin-nautisme.fr, offrent accès bien sûr à la voile sur des dériveurs de sport ou des navires habitables, mais aussi à la plongée, au kayak, à la planche à voile, au Kyte-surf, au surf, au stand-up paddle et même au long-côte. Le Cotentin est le territoire de découverte de toutes les pratiques iodées !



Entretien avec
**Geneviève
Gosselin-
Fleury**

vice-présidente en charge du Développement et de la Promotion du Tourisme, des Actions Extérieures et des Coopérations et Présidente de la SPL

« Un plan d'actions d'ici fin 2018 »

Quelles ont été vos premières actions ?

Dès 2017, nous avons fusionné tous les offices de tourisme du territoire et créé, le 1^{er} janvier 2018, une seule et même entité : un office de tourisme communautaire sous statut de Société Publique Locale (SPL), tout en uniformisant la taxe de séjour. Cette SPL assure la promotion de tout le Cotentin et est au service de toutes les communes de l'agglomération.

Et celles à venir ?

En prenant cette compétence obligatoire à l'échelle du Cotentin, nous souhaitons faire émerger une véritable stratégie de développement touristique, exporter l'image du territoire et en faire un véritable fer de lance de notre économie. Un diagnostic est actuellement en cours. Les premiers éléments de cette étude ont été présentés aux Rencontres du Tourisme le 29 juin dernier. Parallèlement, un comité stratégique d'une soixantaine de professionnels, représentant toutes les activités, vient d'être créé. Sa mission : dessiner un plan d'actions d'ici fin 2018, pour le mettre en œuvre dès le 1^{er} trimestre 2019. Nous souhaitons également créer prochainement une marque territoriale en faveur de la destination Cotentin afin de rassembler l'ensemble des acteurs sous une bannière fédératrice.

Arrivée de la course
La Trinité-Cherbourg
qualificative pour la
Route du Rhum -
Destination Guadeloupe

- WE HAVE A -
DRHEAM
CUP
DESTINATION COTENTIN

WWW.CHERBOURG.FR

25 > 29 JUILLET 2018
CHERBOURG-EN-COTENTIN

CHERBOURG
en Cotentin



PNA

COTENTIN



AURAY
QUIBERON

FFVoile

APPARTCITY



ouest
france



VOILES

Course Aulange